ADméd
AGRICULTURES DURABLES EN MÉDITERRANÉE

Localisation : 20km autour de Saint-André de Sangonis (34)

CUMA, compostage collectif, achat groupé, marc de raisin, fumier

Biofertil, CUMA de compostage

Un collectif de compostage en réorganisation après 14 ans d'activité

Contexte

En 1998, suite au constat d'un déficit de matière organique des sols, 10 agriculteurs se regroupent pour organiser la production de compost. Ils créent la CUMA Biofertil pour investir dans le matériel et assurer l'approvisionnement en matières premières végétales et animales. Au fil des ans, la CUMA Biofertil s'agrandit jusqu'à réunir 18 membres : 11 vignerons, 6 maraîchers et 1 arboriculteur. Seul un membre ne produit pas en AB. Le volume total de compost obtenu en 2013 est de 1000 t.

La base structurante végétale choisie pour le compost est le marc de raisin, fourni par la distillerie Val d'Hérault. Après avoir rejoint l'UDM[1], la distillerie opère un changement de stratégie commerciale : les marcs de raisins bruts sont valorisés et vendus en compost en 2013. Par conséquent, les activités de la CUMA Biofertil ont été amenées à changer. La CUMA a fait le choix de limiter ses activités à l'achat groupé et à l'épandage.

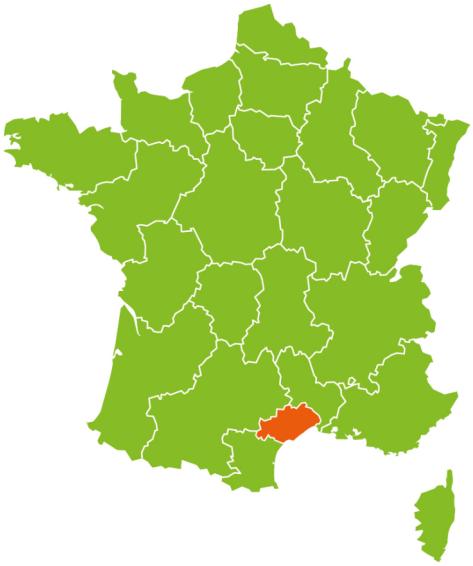

La démarche

Un partenariat entre agriculteurs d'un même territoire.

Des agriculteurs de différentes filières : viticole principalement, arboricole et maraichère, mais situés sur un même territoire (moins de 20 km) ont choisi de mutualiser la production de compost. Au niveau du département, une subvention a pu être obtenue pour l'achat du matériel ou pour la conversion en AB.

1998 à 2008 : un compostage collectif en CUMA

La CUMA se crée pour mutualiser les achats d'un retourneur d'andains (21 570 €), d'une remorque épandeuse ROCK (7 800 €) et d'un tractopelle (13 000 €).

Le compost élaboré par la CUMA contient :

• 1/3 de marcs frais provenant de la distillerie de St André de Sangonis (prix livré : 7€/t)

• 2/3 de fumier de brebis de la Crau acheté à un revendeur à Quissac.

Répartition des tâches : chaque responsable de site gère l'arrosage des andains et l'épandage. Les adhérents sont seuls, 2 ou 3 par site de compostage.

Dominique Vaille, trésorier de la CUMA, assure la coordination des opérations (commandes fournisseurs, suivi du matériel, recommandations sur les volumes à mélanger pour un bon compost). **« Avoir une personne responsable qui anime la CUMA et qui joue un rôle de « médiateur » est une garantie de réussite. »**

Le compostage sur plusieurs sites, sur les parcelles des adhérents, permet de ne pas dépasser 1 t/jour de compost, seuil au-delà duquel la déclaration en préfecture serait nécessaire. Ainsi, la CUMA réussit à simplifier les formalités administratives. De plus, elle réduit les coûts de transport du compost fini en étant au plus proche des adhérents.

[1] Union des Distilleries de Méditerrannée

Schéma de fonctionnement

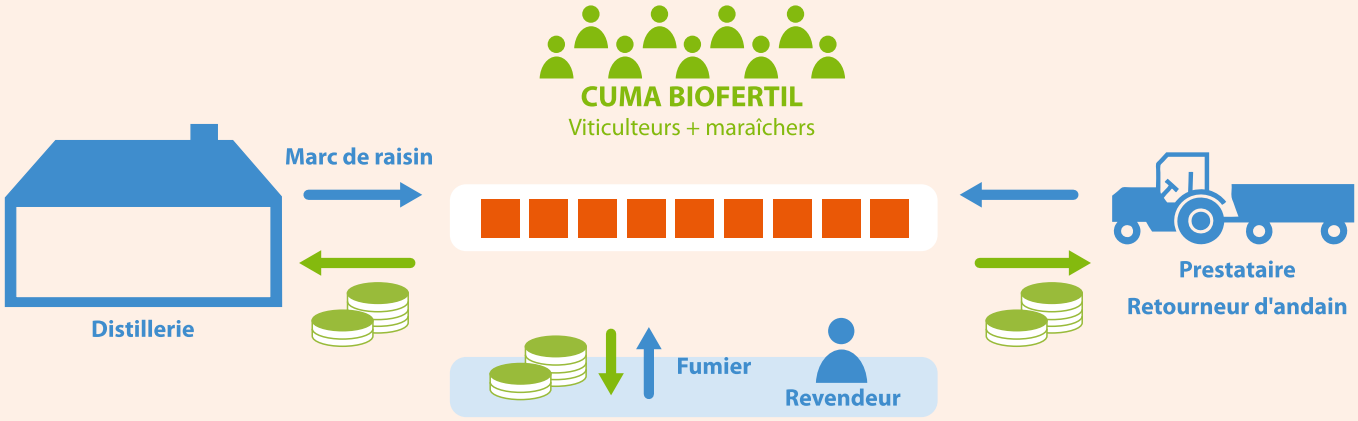

Depuis 2008 : externalisation de l'activité de compostage

La perte du retourneur, accidenté en 2008, a modifié les pratiques. Le retournement est fait depuis par un prestataire de l'Aveyron (la CUMA Millavois), une fois par an (200 € le transport puis 10 €/t retournée). Cette option revient finalement moins chère que lorsque la CUMA utilisait son propre retourneur. De plus, la dimension plus large du retourneur est mieux adaptée.

Dans un contexte de raréfaction des matières organiques, les déchets deviennent une ressource. La distillerie a changé de stratégie commerciale pour composter les marcs pour la vente, et l'approvisionnement en marcs de raisin prend fin dès 2013. La CUMA Biofertil décide alors de ne pas continuer son activité de compostage et fait le choix d'une commande groupée au début du printemps, ce qui lui permet de négocier les prix. Elle se concentre désormais sur les activités d'épandage et s'organise pour les achats groupés de matières organiques. Les sites de compostage deviennent pour le moment des sites de stockage.

Les besoins pour 2013 sont de 800 t de compost de marcs et 200 t de compost de fumier. Après négociation, la CUMA a obtenu un tarif préférentiel pour l'achat de ce compost (10€/t pour 2014 et 2015; aux viticulteurs adhérents de la distillerie, le compost est vendu 15€/t ; aux non adhérents 20€/t). Ce prix préférentiel n'est pas garanti au-delà

de 2015, d'où l'intérêt de rester en CUMA pour avoir du poids lors des négociations de prix en achat groupé.

La CUMA réfléchit aussi à la manière d'incorporer du fumier, absent du compost proposé par la distillerie, ce que certains adhérents font déjà de façon individuelle. Recomposter le marc déjà composté, en y incorporant du fumier est déconseillé. Ene ffet, sans compostage, le fumier frais risque d'avoir un effet de fumure trop important et de développer les mauvaises herbes. Pour mélanger le compost de marc et le fumier frais, la dose de fumier pourrait être réduite par six. En juin 2013, le contact est pris avec une autre CUMA du Gers qui propose du fumier composté à des prix (transport inclus) plus intéressants que le coût de revient d'une production de compost de fumier par la CUMA Biofertil. C'est donc l'achat de compost de marc et de compost de fumier qui est décidé pour la campagne 2013.

Témoignages

> *Notre objectif c'est de faire le compost le moins cher possible. Maintenant, ce qui rassemble, c'est de pouvoir faire des achats groupés. On fait du poids, on peut discuter et on a des prix.*
>
> ***Dominique VAILLE, trésorier***

> *Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin.*
>
> ***François POURTIER, président***

Durabilité

VOLET ECONOMIQUE	Avoir plusieurs sites de compostage/stockage permet de réduire les coûts de transport du compost fini. Mutualisation du matériel : réduction des coûts Poids du collectif pour les négociations
VOLET SOCIAL	Partage équitable de la fabrication de compost. Développement et maintien d'un réseau d'agriculteurs. Entraide entre agriculteurs de la CUMA.)
VOLET ENVIRONNEMENTAL	Valorisation des sous-produits de la distillerie Redressement du taux de MO des sols viticoles

Perspectives

La CumaBiofertil est ouverte à l'intégration de nouveaux membres, hormis des viticulteurs pour une question de matériel et de planning. L'épandeur est déjà beaucoup sollicité en avril par les vignerons de la CUMA.

Selon l'évolution des disponibilités en matières organiques, la reprise du compostage pourrait être envisagée. Cette décision sera arbitrée entre les coûts : faire du compost le moins cher possible, et la qualité : avoir un compost qui réponde aux besoins des adhérents. La pérennité d'un approvisionnement en matières organiques est donc difficile. Les agriculteurs doivent s'ajuster en permanence, dans un contexte de restructuration des filières de traitement des déchets, quand le déchet devient une ressource valorisable.

A terme, une évolution possible de la réglementation pourrait autoriser les viticulteurs à composter eux-meme leurs marc, ce qui mènerait la CUMA à un retour à l'activité de compostage.

Ressources

CUMA Biofertil :
Dominique Vaille – Trésorier de la CUMA - 04 67 96 61 98 - dominiquevaille@orange.fr

Le réseau Agricultures durables en Méditerranée

Ces fiches ont été réalisées dans le cadre du réseau Agricultures durables en Méditerranée.

Fondé sur les échanges d'expériences, ce réseau est ouvert à tous. Il rassemble déjà de nombreux agriculteurs de PACA et Languedoc Roussillon, et cherche à décloisonner les savoir-faire, à les rendre accessibles à toute personne en questionnement.

« L'innovation vient des agriculteurs eux-mêmes, et leurs expériences gagneraient à être connues. » C'est pourquoi les CIVAM favorisent l'émergence de solutions locales à partir de préoccupations concrètes, grâce à l'échange de savoir-faire entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire.

C'est une démarche collective d'échange et de progrès.

Plus d'information: www.ad-mediterranee.org/

CIVAM LANGUEDOC-ROUSSILLON

ADmed AGRICULTURES DURABLES EN MÉDITERRANÉE

Fiche réalisée par la FRCIVAM LR

Fédération Régionale CIVAM Languedoc-Roussillon
04 67 06 23 40
frcivamlr@wanadoo.fr

Mené en partenariat avec le GRCIVAM PACA

Groupement Régional CIVAM PACA
04 90 78 35 39
contact@civampaca.org

Réalisée par Claire Beauvois, relue par Anne-Sophie Robast, 2013 - Mise en page : Terre Nourricière

Fiche réalisée en 2013 avec le soutien de :

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt — Avec la contribution financière du Compte d'affectation spéciale "développement agricole et rural"

l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER

Actions d'accompagnement financées par :

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt — Avec la contribution financière du Compte d'affectation spéciale "développement agricole et rural"

la Région Languedoc Roussillon

fondation daniel & nina carasso sous l'égide de la Fondation de France

Projet soutenu par Fondation de France